



DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE

2023-2024



Credit : © First-Header / Fotomont



VILLE DE
LORIENT

Que souhaitons-nous réellement pour nos enfants ?

Qu'ils grandissent, s'émerveillent jour après jour et qu'ils s'épanouissent dans un cadre doux, réconfortant et stimulant. C'est ce qui a guidé l'équipe municipale tout le long de ses réflexions vis-à-vis de l'éducation à Lorient. Imbriquer bien-être, confort, pertinence et qualité, sans mettre personne de côté et permettre à tous les enfants scolarisés d'apprendre, de comprendre et d'expérimenter dans les meilleures conditions possibles.

« *L'École est un lieu où l'on apprend à vivre, à aimer et à grandir* » disait Victor Hugo.

C'est ce qui a inspiré la ville de Lorient qui affiche, en partenariat avec l'Éducation nationale, une forte ambition éducative à la fois sur les temps scolaires et surtout sur les temps périscolaires et extrascolaires, en cohésion avec l'ensemble des partenaires éducatifs, avec pour unique objectif de contribuer à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves inscrits.

Pour ce faire, la ville a défini un projet éducatif de territoire (PEDT), programmé sur quatre ans, qui tend à proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité, organisant dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Une attention particulière est portée aux conditions d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

Le PEDT concerne la totalité du territoire lorientais soit **14** écoles maternelles et **13** écoles élémentaires, dont **6** constituées en groupe scolaire. Au total, la ville de Lorient compte **21** établissements scolaires.

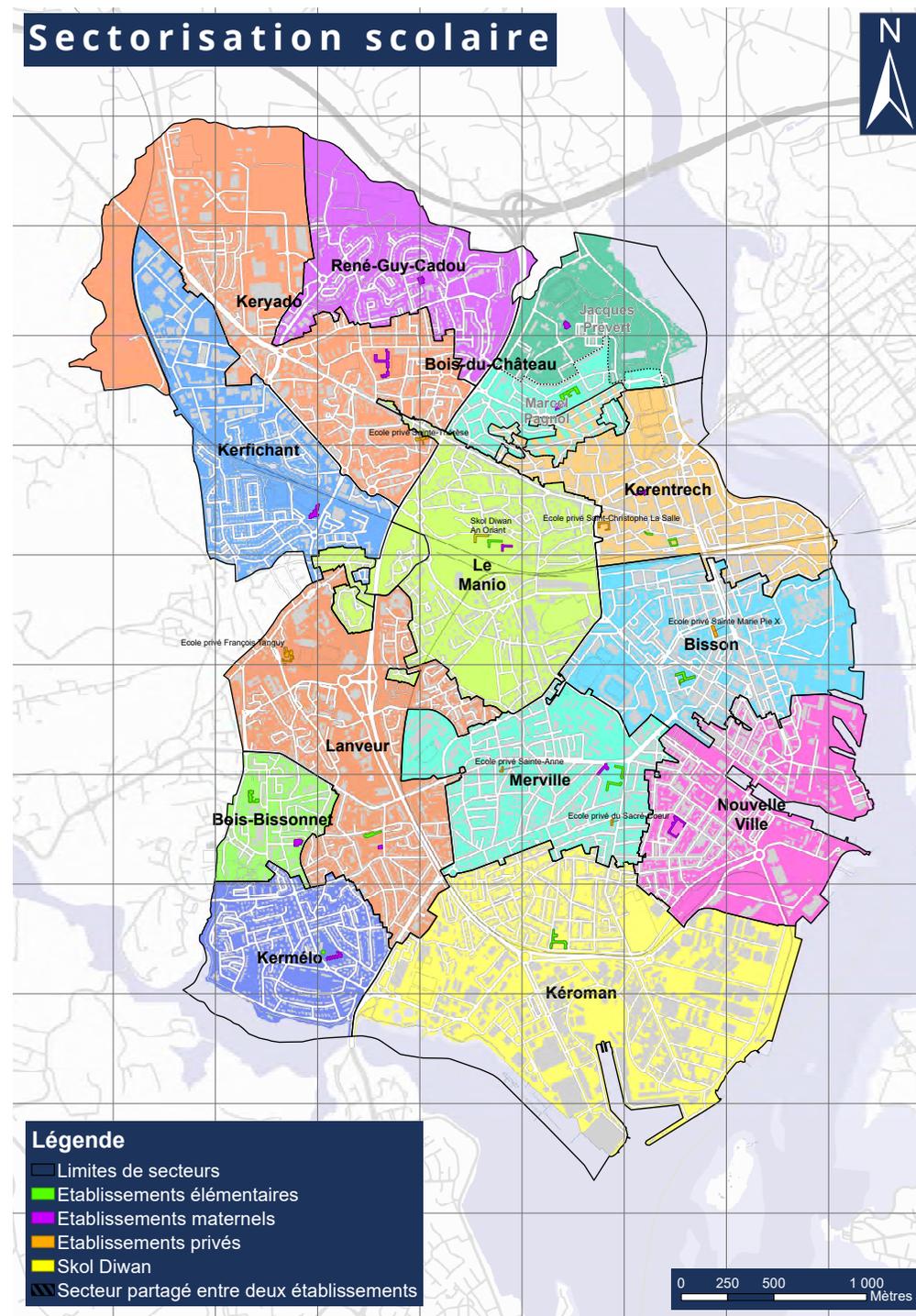
4 écoles

situées en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) :

- > Bois du Château (élémentaire),
- > Jacques Prévert (maternelle),
- > Marcel Pagnol (maternelle) et
- > Keryado (groupe scolaire).

Pour aller encore plus loin, l'équipe municipale s'est dotée du « **Plan ambition écoles 2035** » afin de se donner un horizon de réaménagement des écoles, dans l'objectif de les rendre plus actuelles.

Sectorisation scolaire



Sommaire

1. Les chiffres clés de la rentrée scolaire 2023-2024	6
2. Organisation du service éducation et formation professionnelle des agents	7
3. Dotations scolaires attribuées par la ville de Lorient	9
4. L'organisation du temps scolaire à compter de septembre 2023	11
5. Projet éducatif de territoire 2021-2024 : orientations et engagements	12
6. Contribution de la ville de Lorient à la réussite des élèves sur le temps scolaire	17
> a. L'éducation artistique et culturelle - le label EAC	17
> b. Les activités sportives et éco-citoyennes	19
> c. Le numérique à l'école	20
> d. L'inclusion	21
7. Plan Ambition Écoles 2035	22
8. Réalisation des travaux été 2023	24
9. Organisation du temps périscolaire	25
> a. La pause méridienne	25
> b. La qualité de la restauration scolaire, au cœur de la politique éducative lorientaise	27
> c. Animations pendant la pause méridienne	29
> d. Accueil temps du matin : de 7h30 à 8h45	29
> e. Accueil temps du soir : de 16h45 à 18h45	30
10. Soutien financier, logistique et humain au temps extrascolaire	31

1.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 :

En septembre prochain, ce sont plus de **3 000** enfants qui sont attendus dans les écoles publiques de la Ville. En moyenne, **2 000** enfants fréquentent régulièrement la restauration collective. **200** enfants bénéficient de l'accueil périscolaire du matin et **300** sont attendus sur l'accueil périscolaire du soir, à partir de 16h45.

Au niveau des moyens humains en matière d'éducation, ceux de la ville de Lorient sont les suivants :

- > **62** ATSEM ;
- > **67** adjoints techniques et agents de maîtrise ;
- > **14** ouvriers d'entretien ;
- > **30** adjoints d'animation titulaires ;
- > **90** animateurs à temps non complet ;
- > Un service administratif et d'accueil ;
- > **16** intervenants extérieurs (associatifs ou en auto-entreprise), qui contribuent au déroulement de la pause méridienne ;
- > **10** éducateurs sportifs de clubs conventionnés avec la ville de Lorient qui contribuent au déroulement de la pause méridienne.



2.

ORGANISATION DU SERVICE ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS

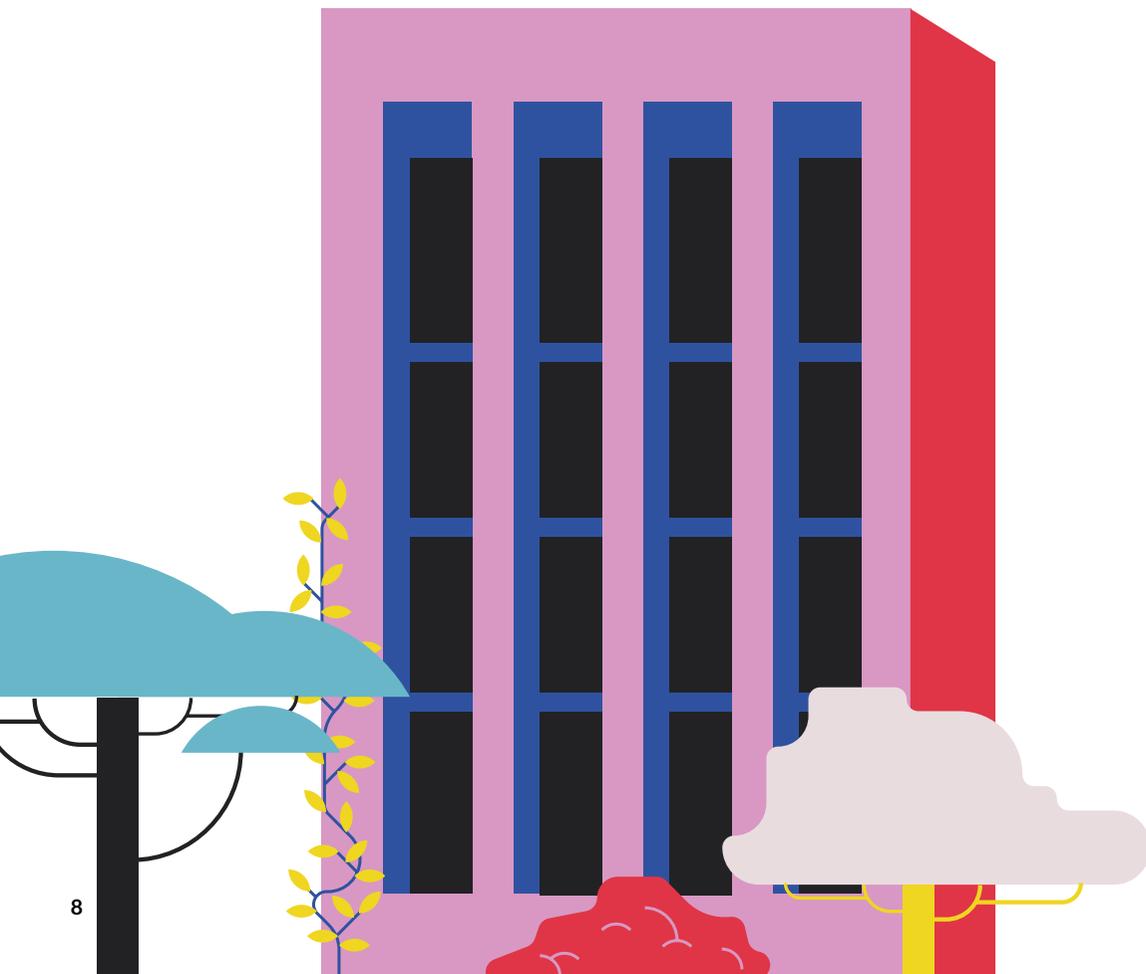
Un service d'accueil en mairie accueille les familles pour les inscriptions scolaires et périscolaires, les réservations périscolaires, la facturation. Depuis 2014, le portail dem@t.lorient.bzh permet aux familles d'effectuer via internet leurs démarches et notamment les réservations d'accueils périscolaires ou de restauration, le paiement en ligne de leur facture, etc.

Le service éducation de la ville de Lorient est organisé de la façon suivante :

- > **Un pôle information et ressources administratives** en charge de la gestion du patrimoine scolaire (travaux et équipement matériel des écoles) et du service d'accueil.
- > **Un pôle de coordination administrative des agents des écoles**, chargé notamment de la gestion des temps de travail des agents et des remplacements.
- > **Quatre coordonnateurs éducatifs de secteur**. Ils pilotent les équipes travaillant dans les écoles (agents de coordination des agents d'entretien des écoles et agents de propreté et de restauration, ATSEM, animateurs périscolaires).
- > **Un animateur référent éducatif de groupe scolaire**. Il coordonne les équipes d'animation sur chaque site scolaire et constitue un interlocuteur quotidien privilégié pour les familles, dans le cadre des accueils périscolaires.
- > **Un agent de maîtrise de groupe scolaire**. Il coordonne les équipes techniques afin d'assurer l'entretien et la restauration des écoles.

Au-delà des moyens humains quantitatifs, la ville de Lorient considère que la **qualité de l'accueil des enfants** repose aussi sur la **qualité des équipes professionnelles intervenantes**. C'est la raison pour laquelle la municipalité porte une attention particulière au développement des compétences et à la qualification des agents.

Dans cette optique, **un plan de formation permet chaque année aux agents**, intervenant auprès des enfants, d'aborder des thématiques adaptées à leur métier : la propreté et l'hygiène des locaux scolaires, la communication bienveillante, l'accueil des enfants de culture différente et la formation au numérique.



3.

DOTATIONS SCOLAIRES ATTRIBUÉES PAR LA VILLE DE LORIENT

Plus de **220 000 €** sont attribués au fonctionnement des écoles de la Ville.

Fournitures scolaires, jeux et jouets, manuels scolaires, frais d'impressions... :

160 000 €

- > **38 €** /élève : frais pédagogiques ;
- > **6 €** /élève : frais de petit matériel ;
- > **90 €** /classe : frais pédagogiques ;
- > **345 €** /classe spécialisée (classe Ulis, UMEA) ;
- > **80 €** /classe maternelle : dotation jeux et jouets de Noël.

Classes découvertes, livres de bibliothèques, etc... :

60 000 €

- > Elle va de **19 à 22 €** par élève pour permettre aux enfants de participer par exemple, aux classes de découverte. Elle diffère en fonction des projets pédagogiques des écoles.

Pour ce qui est de l'investissement

- > **190 000 €** d'enveloppe courante (embellissement des écoles, sols, peintures, rideaux, etc.)
- > **140 000 €** d'enveloppe cours d'écoles (végétalisation, clôtures, jeux, etc.)
- > **50 000 €** d'enveloppe sécurité (interphonie, alarmes, etc.)
- > **50 000 €** d'enveloppe sécurité des abords des écoles (signalétique, radars pédagogiques)
- > **60 000 €** d'enveloppe sanitaires (rénovation d'un à deux blocs par an)
- > **40 000 €** d'enveloppe mobiliers scolaires
- > **23 000 €** d'enveloppe matériels divers (électroménager, gros outils...)
- > **47 000 €** d'enveloppe équipements numériques (tablettes, pc portables, vidéoprojecteurs interactifs, etc.)

Soit **500 000 € d'enveloppes** courantes dépensées chaque année par le service éducation, auxquels il faut rajouter annuellement environ 500 000 € de plus pour les gros travaux menés par les services techniques (chaudières, toitures, réseaux d'eaux pluviales, etc.).

Concernant les établissements privés (écoles sous contrat dont Diwan), nous avons versé cette année

- > **925 168 €** au titre du forfait scolaire (1183 € pour chaque enfant de maternelle, 438 € pour chaque enfant d'élémentaire).
- > **24 763 €** au titre de l'aide à la restauration (à reverser par les OGEC aux familles).
- > **45 000 €** prévus sur trois ans pour une aide à l'achat numérique.

4.

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE À COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Les horaires sont désormais homogènes sur l'ensemble du territoire lorientais, pour plus de lisibilité pour les familles et fixés de la manière suivante :

	7h30 – 8h45	8h45 – 12h	12h – 14h	14h – 16h45	16h45 – 18h45
Lundi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Jeudi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

*À l'exception de l'école élémentaire de Kerentrech, pour laquelle les horaires de la matinée scolaire sont fixés de 8h50 à 12h05 et de l'école maternelle Jacques Prévert pour laquelle les horaires scolaires sont fixés de 8h40 à 11h55 et de 13h55 à 16h40.

La ville de Lorient à la volonté de soutenir dans cette configuration horaire un projet qualitatif. Cette organisation prévoit une pause méridienne de 2 heures, qui s'articule autour **d'un temps de restauration de qualité et d'un temps de loisirs éducatif.**



5.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2021-2024 : ORIENTATIONS ET ENGAGEMENTS

Pour définir son projet éducatif de territoire, la ville de Lorient s'est donnée 6 grandes orientations comprenant chacune plusieurs engagements.

- > 1^{ère} orientation : La qualité de l'environnement de l'accueil des enfants
- > 2^{ème} orientation : Citoyenneté et sensibilisation aux enjeux écologiques
- > 3^{ème} orientation : Vivre ensemble et coopération
- > 4^{ème} orientation : Qualité de l'offre éducative de loisirs, culturelle, sportive liée au territoire
- > 5^{ème} orientation : Éducation aux médias et au développement de l'esprit critique des enfants
- > 6^{ème} orientation : Accompagnement à la parentalité

1^{ère} orientation : La qualité de l'environnement de l'accueil des enfants.

Objectif : Permettre aux enfants de s'épanouir dans un environnement de qualité, sécurisé, sécurisant, dans un climat scolaire apaisé.

- > **Engagement 1 :** Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des travaux, améliorer la qualité des espaces scolaires et périscolaires (rénovation des espaces, du mobilier, des salles de restauration, végétalisation des cours d'écoles, aménagement de salles « zen »).
- > **Engagement 2 :** En lien avec l'Éducation nationale, veiller à la qualité du climat scolaire : former les acteurs de terrain à prévenir les violences à l'école ou à l'extérieur (harcèlement, violences physiques, sexuelles) et à les traiter le cas échéant.
- > **Engagement 3 :** Définir des taux d'encadrement qualitatifs et des projets pédagogiques des accueils périscolaires 2022/2025 en cohérence avec le projet éducatif de territoire.



2^{ème} orientation : Citoyenneté et sensibilisation aux enjeux écologiques.

Objectif : Accompagner les enfants dans le développement de leur conscience citoyenne et dans leur appréhension des enjeux écologiques, pour leur permettre de comprendre le monde qui les entoure et agir à leur mesure.

- > **Engagement 1 :** Accompagner l'expression citoyenne des enfants dans le cadre du conseil municipal des enfants.
- > **Engagement 2 :** Construire avec les enfants les règles de vie sur les temps périscolaires.
- > **Engagement 3 :** Proposer sur les temps périscolaires et scolaires en lien avec l'Éducation nationale, des actions autour de l'éducation au développement durable : classes environnement, programmes autour de l'environnement pour les élèves, labellisation E3D, constitution d'une aire marine éducative, sensibilisation à la condition animale et à la relation avec les animaux.
- > **Engagement 4 :** Accompagner les projets des écoles sur les temps scolaires et périscolaires autour des espaces végétalisés (jardins, cours, etc.).
- > **Engagement 5 :** Développer l'usage du vélo chez les plus jeunes : poursuivre les interventions de l'école du vélo sur les classes de CE2 et CM1, sur le temps scolaire (autonomie des enfants dans ce mode de déplacement, initiation à la maîtrise du vélo et à la sécurité routière) et implanter de manière plus large des abris-vélos dans les écoles.

3^{ème} orientation : Vivre ensemble et coopération.

Objectifs : apprendre à vivre ensemble dans la diversité, à coopérer, à travailler sur des projets communs, développer l'entraide et la cohésion entre enfants et entre adultes et enfants, éduquer à la laïcité.

- > **Engagement 1 :** Penser les aménagements des espaces et les activités proposées sur le périscolaire dans une perspective d'égalité et de mixité.
- > **Engagement 2 :** Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement spécifique en adaptant leur accueil (aménagement des espaces, matériels, renforcement de l'encadrement sur les temps périscolaires), en lien avec la famille et les équipes enseignantes.

- > **Engagement 3 :** Favoriser dans les activités périscolaires proposées aux enfants la coopération, le bien-vivre ensemble, la mixité et des relations apaisées et respectueuses.

4^{ème} orientation : Qualité de l'offre éducative de loisirs, culturelle, sportive – liée au territoire.

Objectif : proposer une offre éducative diversifiée et de qualité, complémentaire entre temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

- > **Engagement 1 :** Proposer sur l'ensemble des écoles et sur le temps de pause méridienne une offre éducative articulée entre animation périscolaire et ateliers spécialisés encadrés par des intervenants extérieurs sur des domaines diversifiés (artistique, sportif, scientifique, relaxation).
- > **Engagement 2 :** Proposer une restauration de qualité variée et équilibrée, qui privilégie les achats sur les filières qualité et locale (pause méridienne, goûters, petits déjeuners) et qui constitue un temps de convivialité.
- > **Engagement 3 :** Organiser la pause méridienne en tenant compte du rythme de vie des enfants, en particulier pour les maternelles (organisation de la sieste, des services de restauration, des types d'activités proposées), en veillant à un retour facilité aux apprentissages.
- > **Engagement 4 :** Proposer aux familles des modalités d'accueil le matin et le soir, qui correspondent à leurs besoins : accueils périscolaires le matin, accueils périscolaires le soir (avec goûter et possibilité de faire ses devoirs ou de jouer), accompagnement à la scolarité en partenariat avec les centres sociaux.
- > **Engagement 5 :** Développer en lien avec l'Éducation nationale et sur le temps scolaire des parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité avec l'appui des services, des partenaires et des structures municipales (patrimoine, musées, médiathèques, Conservatoire de musique et de danse, etc.).
- > **Engagement 6 :** Promouvoir la lecture : faire bénéficier les écoles (sur les temps scolaires et périscolaires) et les opérateurs de centre de loisirs des ressources du réseau des médiathèques (prêts de



documents, interventions dans les médiathèques ou dans les écoles autour du livre, sélections thématiques sur demande de l'enseignant, visites/lectures, rencontres d'auteurs, participation des écoles au salon du livre jeunesse), développer des coins lecture qualitatifs dans les accueils périscolaires.

- > **Engagement 7 :** Permettre l'apprentissage de la natation à tous les enfants, sur le temps scolaire (savoir nager et test d'aisance pour la pratique de la voile dès le CE2), en lien avec l'Éducation nationale.
- > **Engagement 8 :** Initier les enfants à la pratique de la voile, sur les temps scolaires, périscolaires, et extrascolaires : proposer à tous les enfants une initiation et un perfectionnement à la voile légère à partir du CE2 (CE2, CM1, CM2), sur deux sites différents (base nautique municipale du Ter et base nautique intercommunale de Kerguelen), sur le temps scolaire, et permettre aux enfants de pratiquer ces activités sur leur temps de loisirs (centre de loisirs, écoles de voile).
- > **Engagement 9 :** Améliorer la lisibilité de l'offre de loisirs pour les familles (articulation ville / centres de loisirs sur les mercredis et les vacances scolaires) et simplifier le parcours des familles.
- > **Engagement 10 :** Permettre aux professionnels d'échanger sur des temps institutionnels pour favoriser les coopérations.

5^{ème} orientation : Éducation aux médias et développement de l'esprit critique des enfants.

Objectif : donner aux enfants les outils pour s'exprimer et dialoguer avec les autres, comprendre les différents canaux d'expression (réseaux sociaux, médias), développer l'esprit critique via des ateliers de philosophie.

- > **Engagement 1 :** En lien avec l'Éducation nationale, initier et éduquer les enfants à l'usage du numérique et des réseaux sociaux.
- > **Engagement 2 :** Sur les temps périscolaires, développer les activités d'expression (orale, écrite, corporelle) et de réflexion, en utilisant différents supports et le numérique le cas échéant.

6^{ème} orientation : Accompagnement à la parentalité.

Objectif : offrir aux parents plusieurs possibilités de s'impliquer dans le parcours éducatif de leur(s) enfant(s) et développer des actions d'accompagnement à la parentalité qui répondent aux différents besoins.

- > **Engagement 1 :** Organiser et/ou soutenir des temps d'échange autour de la parentalité, en lien avec les acteurs du territoire (semaine des droits de l'enfant, centres sociaux, points écoute parents, café parents) sur des thématiques telles que l'alimentation, l'usage des écrans, les apprentissages scolaires.
- > **Engagement 2 :** Renforcer et diversifier les modes de communication à destination des parents (portes ouvertes des écoles, newsletters, rencontres des parents d'élèves élus en conseil d'école, informations ponctuelles des familles).
- > **Engagement 3 :** Encourager, soutenir et accompagner les initiatives et projets émanant des parents.
- > **Engagement 4 :** Accompagner les familles sur les quartiers prioritaires dans le cadre de la réussite éducative et favoriser les coopérations familles - partenaires institutionnels - écoles.



6.

CONTRIBUTION DE LA VILLE DE LORIENT À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

A. L'éducation artistique et culturelle - le label EAC

La Ville de Lorient est la première ville du Morbihan labellisée **100% EAC** depuis l'automne 2022. Il s'agit d'un label attribué par le Préfet de Région et le recteur d'académie pour une durée de cinq ans renouvelables. C'est donc un projet visant **le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de son territoire que la ville de Lorient a souhaité engager.**

L'éducation artistique et culturelle est une « **éducation à l'art et une éducation par l'art** ». C'est un dispositif de « co-construction » et d'expérimentation » entre des artistes et les enfants, sur le temps scolaire. L'objectif est d'établir pour **chaque enfant**, en lien avec l'Éducation nationale, **un parcours d'éducation artistique et culturelle**, qui, tout au long de sa scolarité, lui permettra d'accéder à des champs artistiques divers (littérature, spectacle vivant, culture scientifique, arts plastiques ou visuels, patrimoine). **Ce parcours alterne les temps de découverte, d'approfondissement, d'accès aux œuvres, de rencontres d'artistes ou encore de travail sur des projets artistiques de classe.**



À Lorient, les écoles disposent de ressources riches et étendues, notamment :

Elles peuvent bénéficier des interventions du service Patrimoine et Archives et du **musée de la Compagnie des Indes** pour des actions de médiation sur l'histoire de la Ville, l'architecture, des expositions. **La Balise et le Scénith** sont deux fabriques artistiques (municipales) accueillant des artistes en résidence, adossées à des établissements scolaires qui

constituent des espaces d'expérimentation pour des projets d'éducation artistique et culturelle.

Au travers de la Caisse des écoles, la municipalité permet aux écoles de financer, entre autres, des sorties culturelles (au cinéma, à des spectacles vivants, etc.)



Dans le cadre de son projet annuel sur les « continents du monde », la classe de maternelle de l'école de Keroman a visité le musée : une première découverte ludique et amusante des collections en compagnie de « Souricette » qui revient d'un très long voyage en Orient.

Elle a accompagné les jeunes matelots en herbe dans leur recherche de fabuleux trésors : cotonnades, soie, porcelaine et épices. À cette occasion, les élèves ont eu l'incroyable surprise de retrouver en salle leurs propres mascottes dont ils suivaient le voyage depuis des mois. Revenues d'Inde et de Chine, elles étaient enfin rentrées à bon port et ont pu retrouver avec joie Lorient.

- > **Arts visuels** : des médiations sont proposées aux établissements scolaires en lien avec les expositions programmées aux galeries du Faouëdic et Le Lieu.
- > **Musique et danse** : le Conservatoire de Lorient assure notamment des interventions dans les classes tout au long de l'année scolaire, autour de la musique et de la danse.
- > **Une classe « Orchestre à l'école » du Manio**, constituée grâce à l'implication conjointe de professeurs du Conservatoire, d'une intervenante musique et de l'équipe éducative. Des ateliers hebdomadaires permettent aux élèves d'apprendre un instrument de musique, prêté gratuitement et de répéter comme un véritable orchestre !
- > **Lecture publique** : les médiathèques apportent leur expertise aux enseignants (cartes gratuites pour le prêt de livres, possibilité de travail sur des sélections thématiques de livres, rencontres d'auteurs, visites d'exposition). Elles accueillent également des classes et proposent aussi des lectures en classe.
- > **Artistes à l'école** : 10 projets permettant l'intervention d'artistes à l'école sont menés chaque année (interventions de 8 à 20 heures selon la classe). Le dispositif permet à des élèves de rencontrer un artiste en création et s'inspirer de son univers artistique pour devenir à leur tour créateur.

Zoom sur les nouveautés en 2023.

Le Conservatoire déploiera dès la rentrée 2023 son « **Orchestre à l'école - musiques traditionnelles** » à l'école René-Guy Cadou, en classes de CE2 et CM1. Les élèves de ce nouvel orchestre, dont la marraine est Morwenn Le Normand, bénéficieront chaque semaine de temps de pratique instrumentale, par pupitre (groupe utilisant le même instrument) et en ensemble puis en orchestre, ainsi que d'un parcours du spectateur leur permettant d'assister à de nombreux spectacles en lien avec les musiques traditionnelles, au Conservatoire et dans les salles partenaires.

L'année scolaire 2023/2024 verra également se concrétiser le partenariat entre Kenleur (confédération culturelle bretonne), l'école de Keryado (classe de CM2) et le collège de Trefaven (classe de 6^e), dans le cadre d'un **projet Klas'Dañs avec le conteur-slameur-poète Lukas Nedeleg autour des notions des solidarités en ville et dans la ruralité en Bretagne mais aussi de la question de l'ancrage de chacun dans l'espace, dans une zone imaginaire, sociale ou géographique.**

Cette résidence artistique mobilisera **la danse et la parole à travers des ateliers d'écriture, la création de reportages photographiques et une mise en oralité des textes produits, qui viendront à leur tour nourrir des ateliers de danse.**

Une restitution au sein de l'établissement scolaire et une autre, hors les murs, viendront valoriser le travail réalisé par les élèves dans le cadre de cette création, qui les amènera à forger une approche critique du monde contemporain grâce à la pratique artistique. Ce projet est accompagné par la Direction de la Culture et du Patrimoine de la ville via son dispositif « **Artistes à l'école** », ainsi que par la **DRAC Bretagne et le Conseil Départemental du Morbihan.**

B. Les activités sportives et écocitoyennes

Tous les élèves de primaire bénéficient d'une initiation à des **activités nautiques**, sur la base municipale du Ter et à la base de Kerguelen. Les piscines de Lorient accueillent également les publics scolaires pour **la natation**. L'école du vélo propose aux écoles de Lorient un apprentissage à **la conduite (du vélo) et à la sécurité routière.**

La ferme de Soye accueille sur une durée de 2 à 4 jours, dans le cadre de classes « environnement », les enfants scolarisés à Lorient, de la moyenne section au CE2, dans un objectif d'éducation au développement durable. Le service éducation et le service environnement de la ville proposent également des programmes éducatifs de sensibilisation sur ce même thème (dispositifs « classes et environnement » ou « écoles en transition énergétique »).

La ville de Lorient apporte par ailleurs un soutien financier aux écoles pour l'organisation de classes transplantées par une participation à destination des familles les plus modestes.

C. Le numérique à l'école.

La ville de Lorient s'est engagée dans un plan d'investissement ambitieux sur trois ans, à hauteur d'environ 1,9 millions d'euros, visant plusieurs objectifs :

- > L'amélioration pour les écoles du volet « équipements et réseaux » et l'équipement de chaque classe avec un PC portable adapté ;
- > L'enrichissement des équipements mis à la disposition des élèves (valises de tablettes, ENI) ;
- > L'amélioration du réseau interne des écoles et le raccordement au très haut débit pour toutes les écoles ;
- > La mise en place d'un ENT (Espace Numérique de Travail) pour faciliter le travail en classe et le dialogue avec les familles. Cet outil offre un espace de connexion sécurisé auquel l'accès se fait avec un identifiant et un mot de passe personnels, depuis l'établissement scolaire ou à distance.

L'école de Keroman a été école pilote dans la mise en place du dispositif ENT. Il a été activé, dans l'école, en mars 2023 lors d'une classe découverte pour les élèves de CE2 / CM1, en visite pour deux jours, au Futuroscope. L'outil a permis le partage de photos, d'informations pratiques telles que les horaires de départ, d'arrivée, les retards, etc. Très apprécié aussi bien du côté des enseignants que des parents, il permet de faciliter les échanges et la diffusion d'actualités propres à l'école.



D. L'inclusion

La ville de Lorient et l'Éducation nationale collaborent à la mise en place de projets spécifiques :

- > Nouveauté 2023 : ouverture d'une classe Ulis TSA à l'école élémentaire Merville.
- > Une classe UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autiste) en lien avec l'association AMISEP et l'institut médico-éducatif Ange Guépin. Il s'agit d'un dispositif piloté par l'Éducation nationale. Le rôle de la Ville est de mettre à disposition les locaux et le matériel. La municipalité propose également les services d'une Atsem de la Ville.
- > **Le programme de réussite éducative (PRE)** a pour objectif d'accompagner, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarisation obligatoire, les enfants et adolescents qui sont scolarisés et/ou domiciliés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et repérés pour leurs difficultés d'intégration sociale et/ou scolaire.
- > Le programme de réussite éducative est animé au travers de plusieurs groupes de travail (comité de pilotage, comités techniques) multi-partenariaux (Éducation nationale, CAF, département). Il contribue à identifier des axes qui doivent participer à la réussite éducative des enfants.
- > Possibilité d'accès au soutien scolaire, à la culture, aux sports, aux loisirs ou encore, aux soins.
- > Des projets adaptés à chaque enfant sont mis en place depuis 2010, pour favoriser leur réussite, avec la volonté d'impliquer les parents.



Officialisation du label EAC en présence
du Maire Fabrice Loher et de l'artiste
Nastasha Duthois

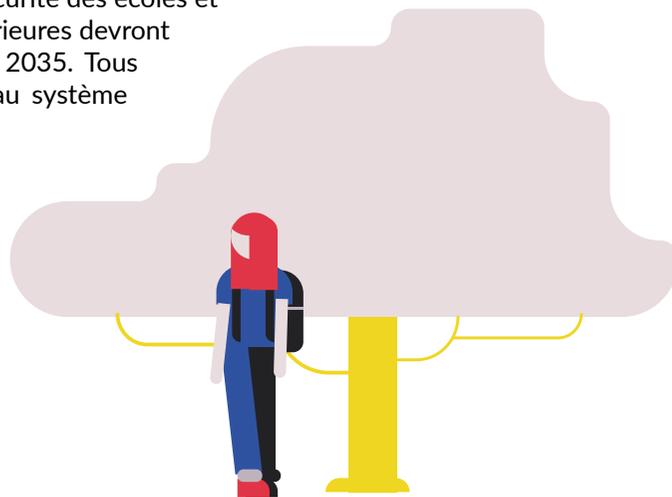
7.

PLAN AMBITION ÉCOLES 2035

Lorient compte 21 écoles et groupes scolaires dont la majorité sont aujourd'hui vieillissants. Ce patrimoine présente de nombreux atouts : écoles assez spacieuses, cours d'école de grande taille. Son ancienneté met néanmoins en lumière des points faibles face aux enjeux actuels : des bâtiments énergivores, des abords d'école aux référentiels de sécurité datés, des cours d'école trop minérales. C'est pourquoi la Ville de Lorient a élaboré tout au long de ce premier semestre un **Plan ambition Écoles 2035** car l'école de demain se construit aujourd'hui !

Ce plan, étalé sur **12 ans** pour un montant total de **63,10 millions d'euros**, est décliné en **4 axes** ayant pour objectif de couvrir l'intégralité des enjeux d'investissement structurants pour les écoles :

- > **Axe 1** : Un bâti repensé à l'aune des enjeux de transition énergétique / écologique ; Lourde restructuration à venir des groupes scolaires de Merville (11,3 millions d'euros) et de Bois-du-Château (14,9 millions d'euros) ; Sept écoles sont déjà dotées de panneaux solaires.
- > **Axe 2** : Le renforcement de la sécurité des écoles et de leurs abords. Les clôtures extérieures devront atteindre 1,80m de hauteur d'ici 2035. Tous les établissements seront reliés au système de vidéoprotection.
- > **Axe 3** : Végétalisation des cours d'écoles : 167 000 € y seront dédiés par an.
- > **Axe 4** : L'accompagnement pédagogique et numérique des équipes éducatives.



Chaque école devra avoir atteint, en 2035, un niveau « socle » dans chacun de ces axes afin de bénéficier des conditions optimales pour bien vivre et bien apprendre à l'école. La déclinaison par groupe scolaire du **Plan Ambition Écoles 2035** sera naturellement travaillée en partenariat avec l'Éducation nationale, avec des phases de concertation, particulièrement pour les projets impactant la vie de l'école telle la végétalisation.



Le montant des investissements est élevé et nécessite naturellement une mise en place progressive. Afin de contribuer à l'amélioration du bien-être des écoliers et encadrants, de manière équilibrée **dans les différentes écoles de la ville**, Lorient veillera à répartir en équité temporelle les investissements par axe. Ainsi, une école qui bénéficierait d'investissements en termes de bâti vers la fin du **programme Ambition Écoles 2035** bénéficiera dans les premières des aménagements sécuritaires et de végétalisation.



8.

RÉALISATION DES TRAVAUX ÉTÉ 2023 :

- > 750 000 € ont été consacrés cet été aux travaux dans les écoles.
Ci-dessous en voici la liste détaillée.

Etablissement	Mat/élém	Nature des travaux	Calendrier	Coût
Bisson	élémentaire	Rénovation cage d'escalier	Été 2023	50 000 €
Bisson	maternelle	Pose d'un récupérateur d'eau	Été 2023	500 €
Bois-du-Château	élémentaire	Pose d'une clôture rue Bizet côté potager	Été 2023	3100 €
Bois-du-Château	élémentaire	Rénovation et agrandissement sanitaires 1 ^{er} étage	Été 2023	63 000 €
Kerentrech	élémentaire	Pose de pare-ballons dans la cour	Été 2023	8866 €
Kerentrech	maternelle	Remplacement clôture rue Domergue et Quinet	Été 2023	15 670 €
Kerentrech	maternelle	Pose d'une clôture pour interdire pente vers gymnase	Été 2023	2250 €
Kerentrech	maternelle	Pose d'un récupérateur d'eau	Été 2023	500 €
Kerentrech	maternelle	Rénovation du bloc sanitaires RDC	Été 2023	50 000 €
Kerfichant	élémentaire	Pose d'un atelier pour l'OEBS	Été 2023	20 000 €
Keroman	élémentaire	Peinture et sol du préau	Été 2023	35 000 €
Keroman	élémentaire	Peinture cage d'escalier, salle des maîtres et bureau	Été 2023	7000 €
Lanveur	mat et élém	Pose d'une clôture rue Roland Garros	Été 2023	25 000 €
Lanveur	maternelle	Achat d'un récupérateur d'eau	Été 2023	500 €
Le Manio	maternelle	Changement des faux-plafonds classes et couloir RDC	Été 2023	48 400 €
Le Manio	mat et élém	Rénovation chaufferie de l'école	Été 2023	221 000 €
Marcel-Pagnol	maternelle	Rénovation chaufferie de l'école	Été 2023	90 000 €
Nouvelle-Ville	élémentaire	Pose d'un récupérateur d'eau	Été 2023	500 €
Nouvelle-Ville	élémentaire	Peinture couloir rdc + sDMAîtres, classe et bureau	Été et Toussaint	23 500 €
Nouvelle-Ville	mat et élém	Changement menuiseries réfectoire-office	Été et Toussaint	80 000 €

744 786 €

9.

ORGANISATION DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

La ville de Lorient veille à organiser de manière rigoureuse les temps de transition afin de sécuriser les effectifs et d'orienter les enfants. Ce travail se réalise en étroite collaboration avec les directeurs d'école, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative pour tenir compte des multiples activités susceptibles de concerner l'enfant :

- > Les activités pédagogiques complémentaires (APC) qui peuvent être organisées sur les accueils périscolaires du matin ou du soir ou sur la pause méridienne ;
- > L'accompagnement à la scolarité proposé par les centres sociaux ou les maisons de quartier ;
- > Les activités organisées dans le cadre de la réussite éducative (clubs coup de pouce).

Les temps périscolaires sont avant tout des temps d'écoute des enfants, de leurs besoins, y compris celui de ne rien faire. Ils correspondent à des temps sans enjeu d'apprentissage auxquels ils peuvent tout de même y contribuer, toujours dans un esprit de complémentarité avec le temps scolaire. Ils sont organisés dans des espaces dédiés au sein de chaque école.

A. La pause méridienne

La pause méridienne constitue un temps charnière dans la journée de l'enfant scolarisé, qui contribue à l'apprentissage de la vie en collectivité et à son éducation alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit d'un temps de ressourcement, de partage et d'apprentissage, de convivialité, qui participe à la découverte de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs et au plaisir du bien-manger ensemble !



Dans le cadre du PEDT 2021/2024, la ville de Lorient maintient une pause méridienne d'une durée de deux heures, de 12h00 à 14h00. Ce temps permet d'une part l'organisation d'un service de restauration convivial sans contrainte horaire trop forte et d'autre part un moment de détente, de loisirs, de jeux et de repos, entre deux séquences d'apprentissage scolaire. Ce temps de pause méridienne est également organisé pour favoriser un retour aux apprentissages dans de bonnes conditions, à 14h00.

La ville de Lorient organise la pause méridienne en s'appuyant sur la recommandation AFNOR qui préconise les taux d'encadrement suivants :

- > Pour les enfants de moins de 6 ans : un adulte pour 15 enfants.
- > Pour les enfants de plus de 6 ans : un adulte pour 30 enfants.

La municipalité vise toutefois des taux d'encadrement plus qualitatifs d'un adulte pour 14 enfants en maternelle et d'un adulte pour 20 enfants en élémentaire.

La ville de Lorient propose deux services de restauration permettant ainsi aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions.

- > Pour les enfants de maternelle, l'encadrement du temps de pause méridienne est assuré par des ATSEM et des animateurs périscolaires.
- > Pour les enfants scolarisés en élémentaire, l'encadrement de la pause méridienne est assuré par des animateurs périscolaires et des intervenants extérieurs.

L'inscription au temps méridien reste toujours facultative pour la famille. 120 heures d'ateliers hebdomadaires peuvent être proposées sur le temps de la pause méridienne, réparties dans les différentes écoles tout au long de l'année :

- > Avec des heures d'ateliers assurées par des intervenants extérieurs qualifiés, sur une vingtaine d'activités différentes ;
- > Avec des heures d'animations sportives encadrées par des éducateurs sportifs. 11 éducateurs interviendront pour 60 heures hebdomadaires d'activités sportives et d'encadrement du repas. Les associations conventionnées sont les suivantes : CEP ; PLL ; Lorient Handball Club, FOLCLO, FLK, FC 56.



B. La qualité de la restauration scolaire, au cœur de la politique éducative lorientaise

Le déjeuner est un temps éducatif à part entière, de convivialité et de partage, qui participe à l'autonomie de l'enfant et à son éducation nutritionnelle et alimentaire. Les professionnels intervenant sur ce temps (animateurs, ATSEM, intervenants extérieurs) déjeunent à table avec les enfants, dans leur grande majorité et contribuent ainsi à la convivialité de ce moment. Les adjoints techniques (agents de restauration) participent eux aussi à l'objectif d'animation et d'éducation lors de ce temps de restauration, en accueillant les élèves et en les accompagnant à la prise des repas. Les agents sont disponibles pour expliquer, encourager, inciter à goûter et sensibiliser au gaspillage alimentaire : les enfants sont alors invités à se resservir plutôt que de jeter les restes.

Le service de restauration municipale propose des repas variés et équilibrés afin de répondre au mieux aux besoins physiologiques et nutritionnels des enfants. Aux yeux de la ville de Lorient, l'équilibre des repas est une composante majeure dans l'élaboration des menus aussi bien que la qualité gustative. La municipalité privilégie le « fait maison », en cuisinant des denrées brutes, à la cuisine centrale de Kerléto, évitant ainsi les produits ultra-transformés, contenant souvent de nombreux additifs.

Actuellement, 23% des denrées utilisées pour la restauration des enfants sont issues de l'agriculture biologique, 75% des achats proviennent de producteurs et distributeurs bretons dont 68% basés à Lorient ou dans le Pays de Lorient. Les laitages bio sont fabriqués à Inzinzac Lochrist, les laitages BBC à Merlevenez, le porc vient de Kervignac, le bœuf est Label rouge d'Auray, les pommes bio sont d'Inguiniel et les crêpes de Lorient ! Chaque semaine, les écoliers mangent du poisson, fraîchement débarqué du port de pêche.

100% des menus sont élaborés en interne par une diététicienne de métier. 15 menus à thèmes sont définis et plusieurs animations autour de la gastronomie sont proposées chaque année, pour exemples : la Réunion au menu ; un repas autour du développement durable ; « la mélodie des mets locaux » ; repas « C'est l'automne » pour sensibiliser à la saisonnalité des fruits et des



légumes ; menu savoyard ; menu de la Saint-Patrick ; menu Viva Italia ; menu sénégalais, etc. À Lorient, l'ouverture au monde se fait dès l'assiette ! Par ailleurs, dans le cadre de la loi Egalim, un menu végétarien est servi chaque semaine aux enfants, sans viande ni poisson, afin de favoriser la consommation des légumineuses riches en protéines végétales. 4 000 repas sont distribués tous les jours par la cantine municipale. 85% des écoliers fréquentent les 26 restaurants scolaires de la Ville.

La restauration et les accueils périscolaires font l'objet d'un règlement communiqué aux familles. La réservation de la restauration et des accueils périscolaires est obligatoire, dans la limite de deux journées scolaires avant la présence de l'enfant. Cette organisation permet d'adapter au mieux l'encadrement des enfants en fonction des effectifs accueillis et de favoriser des temps de transition sécurisés et sécurisants pour les enfants, entre les temps scolaires et périscolaires.



La tarification vise à permettre à chaque enfant, quel que soit les ressources de sa famille, de fréquenter les accueils périscolaires et la restauration. La tarification est proportionnelle aux ressources des familles. Elle est établie sur la base du quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et en fonction d'un taux d'effort qui permet à chaque famille de payer la prestation la plus justement calculée en proportion de ses ressources, dans les limites d'un tarif et d'un tarif plafond.

plancher

Les CM1 et CM2 des écoles de Bois-du-Château, Keryado, Bois-Bissonnet, René-Guy Cadou et Kerfichant bénéficient du dispositif « petits-déjeuners à l'école » : ils sont gratuits pour les familles et cofinancés par la ville de Lorient et l'État. Fournis par la Ville, dans des composantes variées et équilibrées, ils correspondent aux objectifs de qualité de la restauration scolaire.

C. Animations pendant la pause méridienne

L'année scolaire se découpe en 5 périodes et les enfants sont informés, en amont, de la programmation des activités afin qu'ils puissent choisir une activité et s'engager à y participer sur une période. Les activités proposées sont diverses et variées, récréatives ou plus spécialisées sous forme d'ateliers. Elles se déroulent de 12h à 13h ou de 13h à 14h. Ces activités sont encadrées par des animateurs périscolaires généralistes. Elles permettent une approche à la fois individuelle et collective, avec une prise en compte des besoins et des attentes des enfants.

Des activités de ressourcement (yoga, modelage, broderie, relaxation, couture, ateliers philosophiques ...) sont notamment positionnées sur ce temps méridien mais également du Hip Hop, des ateliers de philosophie, d'arts plastiques, etc. Les enfants de moyenne et grande sections, des maternelles peuvent également bénéficier d'activités de relaxation.

La ville de Lorient peut mettre en place des renforts individuels ou collectifs sur le temps de la pause méridienne, pour répondre à des besoins spécifiques de certains enfants (par exemple, enfant en situation de handicap). Ces accompagnements font également l'objet d'une information aux familles.

D. Accueil temps du matin : de 7h30 à 8h45.

Les temps d'accueil périscolaires du matin et du soir sont encadrés par des animateurs périscolaires. Conformément à la réglementation des accueils collectifs de mineurs, les taux d'encadrement pour les accueils périscolaires du matin et du soir de la ville de Lorient sont les suivants :

- > Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans ;
- > Un animateur pour 18 enfants à partir de 6 ans ;
- > Un animateur pour 14 enfants en accueil mixte (réunissant des enfants de moins de 6 ans et des enfants de plus de 6 ans).



Il s'agit de proposer un accueil adapté permettant aux enfants de se préparer en douceur aux apprentissages. C'est un moment privilégié d'échange avec les familles. Les animateurs peuvent relayer aux enseignants les informations que les familles souhaitent transmettre. L'accueil est échelonné et des activités libres sont proposées aux enfants : mise à disposition d'espaces de jeux calmes, d'activités qui laissent place à l'imagination et à la rêverie (lecture, dessin, coin de détente).

E. Accueil temps du soir : de 16h45 à 18h45



L'accueil du soir s'organise dès la sortie des classes, à 16h45. Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h45, selon les besoins ou souhaits des familles. L'accueil périscolaire du soir débute ainsi par un goûter collectif organisé de manière conviviale. C'est un temps qui permet aux animateurs et aux enfants d'échanger sur leur journée. À partir de 17h15/17h30, des activités libres et/ou des ateliers sont proposés par les animateurs.

Pour les élèves d'élémentaire, un coin « cartables ouverts » est aménagé dans chaque accueil périscolaire pour faire ou apprendre ses leçons, seul ou à plusieurs, pour les enfants volontaires. Les animateurs périscolaires supervisent ce temps, qui ne constitue cependant ni une étude surveillée, ni une aide aux devoirs individualisée.

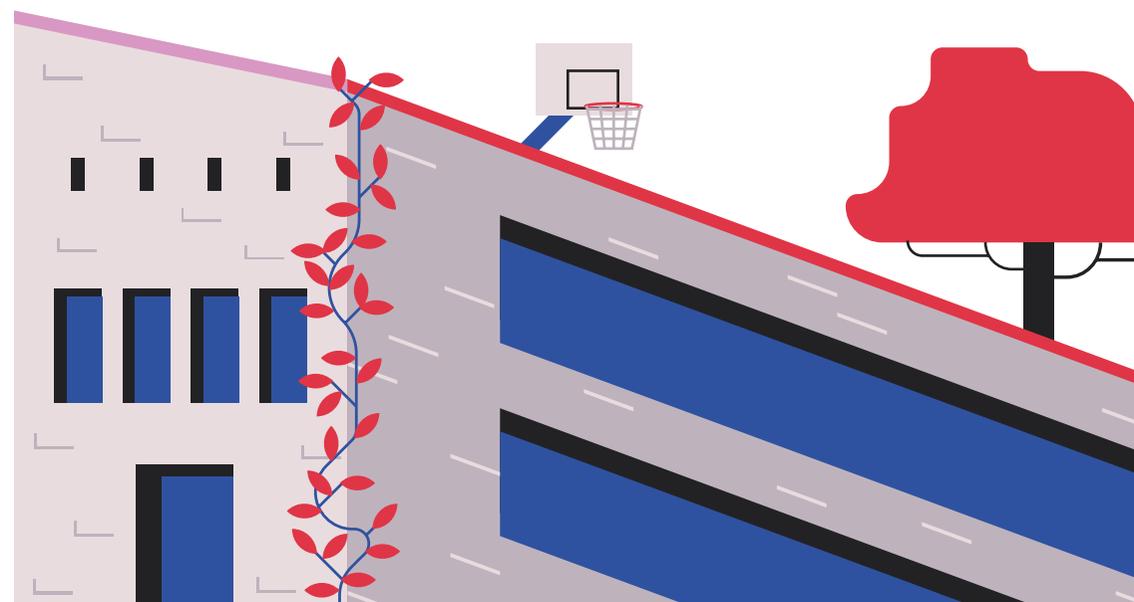
Cet accueil éducatif vise à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial ou social. Il a une finalité plus large de soutien à la parentalité pour accompagner les familles dans le suivi scolaire et la réussite éducative de leur(s) enfant(s).

L'accompagnement à la scolarité s'organise le soir après la classe et propose un premier temps d'accueil, puis une aide aux devoirs plus ou moins individualisée, et enfin un temps d'activités et de découverte. A Lorient, ce sont les centres sociaux et les maisons de quartier qui pilotent ces temps spécifiques.

10. Soutien financier, logistique et humain au temps extrascolaire

La Ville de Lorient n'est pas opérateur de centre de loisirs sur les mercredis (et les vacances scolaires). Elle apporte en revanche son soutien, notamment financier et logistique (mise à disposition de locaux, restauration) aux associations pour l'organisation de centre de loisirs les mercredis. Elle apporte aussi un volet fort de ressources humaines : 24 animateurs et agents techniques. Les familles peuvent s'orienter vers l'association de leur choix pour l'accueil le mercredi à la journée ou à la demi-journée.

La Ville de Lorient s'inscrit avec les partenaires associatifs, opérateurs de centre de loisirs sur les mercredis, dans le plan mercredi, pour construire avec ces partenaires un programme d'activités éducatives, dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.





VILLE DE
LORIENT

Hôtel de Ville

2 boulevard du Général Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient cedex
www.lorient.bzh



Contact presse

Marie-Ange Juet
Tél. : 02 97 02 23 07 /
06 99 01 66 52
Mail : majuet@lorient.bzh